



Badminton
à Calvisson,
le plein de
sensations!

Charte du club

Le Badminton est un des sports les plus populaires au monde. Il permet à des hommes et des femmes de tous âges, de toutes conditions sociales et aux dispositions physiques les plus variées de se réunir autour de cinq grammes de plumes.

École de la sportivité, de la convivialité et en un mot de citoyenneté, le Badminton qui se pratique aux Volants de Calvisson est le résultat de la volonté de tous les membres de notre association à vouloir conserver, avec toutes ses richesses, cet espace collectif qui permet l'épanouissement de chacun.

C'est pourquoi l'engagement de tous, petits et grands, de respecter quelques règles simples, évidentes, mais qui méritent d'être rappelées, est la clé d'une vie harmonieuse de notre club et par conséquent de l'éclosion de nos jeunes pousses comme de la satisfaction des plus anciens. C'est donc en toute liberté, mais aussi en toute connaissance de cause qu'à titre individuel, chacun s'engage :

1 – JE ME CONFORME AUX REGLES

Avec ou sans encadrement, les matches rencontrés et autres compétitions se jouent conformément aux règles définies par la Fédération Française de Badminton et je les applique de bonne foi. Le résultat d'une confrontation sportive est acquis loyalement, sans bafouer l'éthique sportive. La victoire et la défaite participent à ma formation comme joueur et comme individu et je sais accueillir ces deux menteuses avec la même sérénité.

2 – JE RESPECTE MES ADVERSAIRES, MES ENTRAINEURS ET MES PARTENAIRES

Je respecte mon adversaire en refusant d'avoir recours à des moyens illégaux ou à la tricherie. Je sais faire preuve de politesse, de courtoisie et de retenue ; j'évite de déranger mon adversaire de quelque manière que ce soit.

J'accepte les différences de mon partenaire et je cherche à bien l'écouter pour mieux le compléter avec humilité et sans fausse modestie.

Je respecte mon entraîneur dans la richesse de ce qu'il m'apporte et dans son investissement passionné et attentif auprès de moi.

3 – JE RESPECTE L'ARBITRE ET SES DECISIONS

Je suis conscient que l'arbitre, lorsqu'il est présent, est un partenaire du jeu à qui on a confié l'application de nos règles. Quand je joue sous son autorité, j'accepte ses décisions sans réserve. J'adopte la même attitude quand je suis spectateur.

J'apprends à connaître les règles pour évoluer sans arbitre en privilégiant le respect de l'adversaire à la victoire à tout prix ; je propose sans discussion de rejouer les points litigieux, mais sans recourir à cette solution pour esquiver un point que je sais valable. En cas de profond différent, je sollicite un arbitrage dans le calme.

4 – JE REFUSE TOUTE FORME DE VIOLENCE

Que ce soit avec le matériel, avec les autres et également avec moi-même, je m'interdis tout comportement violent ou qui susciterait la violence par provocation.
A toute forme de violence, j'apprends à répondre avec le sourire, la compréhension et l'écoute.

5 – EN TOUTE CIRCONSTANCE, JE SUIS MAÎTRE DE MOI

Je contrôle mon attitude et mes émotions afin que la confrontation qui est l'essence du badminton continue à m'enrichir. J'aide mes partenaires de club à surmonter les dérapages qui ne manquent pas de se produire, en dialoguant avec compréhension et humour.
Pour développer la convivialité sur le terrain et en dehors, je retiens mes explosions de colère et de joie qui finissent toujours par nuire à la qualité du jeu et des relations.

6 – JE SUIS EXEMPLAIRE, GÉNÉREUX ET TOLÉRANT

En toute circonstance, je suis digne de mon club par mon comportement de joueur et de membre du club. Je prends soin de saluer mes partenaires, mes adversaires, mes entraîneurs et les arbitres ; je sais partager notre espace de pratique commun même lorsque le nombre de joueurs occasionne un temps de jeu réduit.

Je suis généreux dans la pratique du Badminton et dans mon activité dans le club ; je sais faire preuve de tolérance envers les autres, dans le respect de nos différences.

Je sais faire la différence entre confrontation et violence, entre agressivité et agression, et entre engagement et aveuglement.

7 – JE REFUSE D'ÊTRE UN CONSOMMATEUR DE BADMINTON

Je participe, avec mes propres moyens, à la vie du club: En installant et en rangeant le matériel avec soin, en prenant garde de maîtriser la consommation des volants, en participant ou en me faisant représenter à l'assemblée générale du club. Je fais vivre Les Volants de Calvisson.

Je respecte les élus et les entraîneurs bénévoles pour leur investissement et je suis prêt à mettre à leur disposition mes idées et un peu de mon temps pour l'organisation des manifestations sportives et conviviales et pour la bonne marche du club en général.

Je suis un joueur responsable et solidaire de ceux qui ont choisi de vivre avec moi la même aventure sportive et humaine.

8 - DROIT A L'IMAGE

J'accepte d'être pris en photos lors des diverses rencontres et activités du club ainsi que la publication de ces mêmes photos sur le site du club.



Règlement Intérieur

Article 1: Objet

Le règlement suivant complète les statuts de l'Association « Les volants de Calvisson » (LVDC), ainsi que les règles d'utilisation propres au gymnase de Calvisson. Chaque adhérent (et le responsable légal pour les mineurs) doit prendre connaissance de ces différents textes et en respecter les consignes.

Le présent règlement peut être modifié par le conseil d'administration, qui le fera alors approuver par l'assemblée générale.

Article 2: Les créneaux

Créneaux non encadrés adultes et jeunes de plus de 15 ans : Le mardi de 19h45 à 22h et le jeudi de 19h à 22h.

Créneau encadré adultes et jeunes de plus de 15 ans : le lundi de 20h à 22h.

Créneau jeunes âgés de 9 ans à 14 ans (CM1 à la 3^e incluse) : le mardi de 17h45 à 19h45 accès à tous les terrains.

Des exceptions pourront être envisagées pour des adolescents souhaitant jouer avec les adultes après approbation des membres du bureau.

Article 3: Cotisation et Inscription

Le montant de la cotisation est valable pour la saison sportive du 1^{er} septembre au 31 août de l'année suivante. L'inscription comprend l'affiliation FFBad, l'accès aux créneaux définis et n'est effective qu'à la remise du dossier d'inscription complet.

La demande d'adhésion des mineurs sera accompagnée d'une autorisation parentale pour la saison en cours.

Le renouvellement de l'inscription n'est pas systématique : il est l'acte volontaire du contractant.

Article 4: Responsabilités

L'association souscrit une assurance auprès de la MAIF qui couvre les dégâts qui pourraient être occasionnés au sein de la Halle au sport.

Les joueurs sont assurés par l'affiliation à la FFBad.

Tout mineur est sous la totale responsabilité du représentant légal.

Le club décline toute responsabilité :

- en cas d'incident ou d'accident d'un joueur non en règle avec le club,
- en cas d'accident consécutif au non-respect des consignes ou du règlement,
- en cas de perte ou de vol occasionnés dans la salle d'entraînement ou dans les vestiaires.

Article 5 : Séances d'essai

Toute personne pourra venir s'essayer à la pratique du badminton sur autorisation d'un membre du bureau présent pendant la séance. Deux séances sont accordées. Au-delà, la personne devra s'acquitter de la cotisation au tarif en vigueur et remettre le dossier d'inscription complet, si elle souhaite poursuivre la pratique du badminton au sein du club.

Pendant les séances d'essai tout incident sera couvert par l'assurance personnelle de l'essayant.

Article 6 : Etat d'esprit

Les Volant de Calvisson se doit d'être une association respectueuse d'un esprit sportif originel et de l'éthique sportive. Aussi tout adhérent s'engage à entretenir bon esprit, gaieté, fair-play et respect des autres. C'est pourquoi tout propos antisportif, injurieux, sexiste ou raciste se verra immédiatement sanctionné.

De même il est souhaitable de faire jouer tout adhérent présent à l'entraînement :

- **un joueur ne doit pas être laissé sur le bord des terrains sans jouer et un joueur doit accepter de jouer avec un partenaire ou contre un adversaire qui n'a pas son niveau.**
- **Chaque joueur est également responsable de sa bonne intégration au sein du club en développant sa part active d'initiative à occuper une place libre sur un terrain, quelques soient les joueurs qui s'y trouvent déjà.**

Il faut concevoir une rotation raisonnable sur les terrains.

Article 7 : Equipement personnel

Les joueurs doivent obligatoirement pratiquer avec des chaussures spécifiques aux sports en salle, qui doivent être exclusivement réservées à un usage d'intérieur (maintien de la propreté du gymnase).

Les raquettes sont à la charge des joueurs (prêts possibles en dépannage et lors des séances d'essai).

Les volants plastiques sont fournis par le club tandis que les volants plumes sont à la charge des joueurs à l'exception des rencontres interclubs et des séances encadrées du Lundi.

Article 8: Matériel collectif

Les joueurs sont tenus de participer à la mise en place et au rangement des installations (filets et poteaux) avec soin.

La salle de sport et les vestiaires sont mis à disposition gratuitement à notre association par la municipalité. Les joueurs sont tenus de respecter la propreté de ces lieux.

Article 9 : Sécurité

Il est interdit d'utiliser du matériel autre que celui destiné au badminton.

Il est interdit de fumer dans la salle.

Article 10 : Invités

Les adhérents peuvent exceptionnellement inviter une personne étrangère au club, lorsque l'affluence le permet et à condition de le signaler à un membre du bureau, présent pendant la séance. La personne invitée doit se soumettre au règlement intérieur, à charge pour l'hôte adhérent de l'en informer.

Article 11 : Vacances scolaires

Pour les adultes, un aménagement des créneaux horaires est proposé selon les disponibilités des responsables volontaires.

Article 12 : Sanctions

Tout manquement répété à ce règlement, librement accepté par l'adhérent au club, entraînera la responsabilité du fautif. Il sera d'abord averti, puis si nécessaire exclu (exclusion temporaire puis définitive) après délibération du bureau.